

**SAINT-VINCENT-DE-REINS**

**BULLETIN**

**MUNICIPAL**

**2006**



## ANIMAUX DANGEREUX

L'article 211 du code rural est ainsi rédigé:

« Art. 211. - Si un animal est susceptible, compte tenu des modalités de sa garde, de présenter un danger pour les personnes ou les animaux domestiques, le maire, de sa propre initiative ou à la demande de toute personne concernée, peut prescrire au propriétaire ou au gardien de cet animal de prendre des mesures de nature à prévenir le danger.

« En cas d'inexécution, par le propriétaire ou le gardien de l'animal, des mesures prescrites, le maire peut, par arrêté, placer l'animal dans un lieu de dépôt adapté à l'accueil et à la garde de celui-ci. Les frais sont à la charge du propriétaire ou du gardien.

« Si, à l'issue d'un délai franc de garde de huit jours ouvrés, le propriétaire ou le gardien ne présente pas toutes les garanties quant à l'application des mesures prescrites, le maire autorise le gestionnaire du lieu de dépôt, après avis d'un vétérinaire mandaté par la direction des services vétérinaires, soit à faire procéder à l'euthanasie de l'animal, soit à en disposer dans les conditions prévues au II de l'article 213-4.

« Le propriétaire ou le gardien de l'animal est invité à présenter ses observations avant la mise en œuvre des dispositions du présent article. En cas d'urgence, cette formalité n'est pas exigée et les pouvoirs du maire peuvent être exercés par le préfet. »

**Rappel** : Il est obligatoire pour tout détenteur ou propriétaire de chiens de la première ou deuxième catégorie de faire une déclaration en mairie.

L'obligation déclarative précitée s'applique aux personnes qui peuvent légalement détenir un chien de l'une des deux catégories concernées. Il est donc exclu qu'une personne ayant fait l'objet d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire, d'une mesure de tutelle ou d'une mesure de retrait de la garde d'un chien en application de l'article ci-dessus puisse détenir un tel animal.

Un dépliant est disponible en mairie pour toutes les personnes intéressées.

## ENVIRONNEMENT

### Ensemble, Protégeons notre Environnement

#### Les Emballages Ménagers

##### Bouteilles plastiques

(Attention, on ne récupère pas du «plastique» mais des bouteilles plastiques)



##### Boîtes métalliques (vidées de leur contenu)



##### Tetra-Packs et cartonnets



#### Les Journaux, Magazines, Prospectus



#### Bouteilles, Pots et Bocaux en Verre



## LE MOT DU MAIRE

La parution de ce nouveau bulletin municipal me donne à nouveau l'occasion de rappeler l'importance qu'il y a à soutenir par vos consommations les commerces, l'artisanat, les services en particulier le bureau de poste, chacun d'entre eux apportant au mieux leurs compétences pour vous satisfaire.

Des améliorations sont possibles et souhaitables, les membres du Conseil Municipal doivent se faire l'écho de vos remarques et de vos attentes.

Les activités industrielles, les commerces et services évoqués ci-dessus permettraient à Saint Vincent d'accueillir une sensible augmentation de sa population. Actuellement la demande de gens désireux de s'installer sur notre commune est pressente. Les terrains répondant aux règles d'urbanisme, susceptibles d'être bâtis, sont très peu nombreux. Une prairie qui satisferait à ces exigences est, avec l'accord de sa propriétaire, pressentie pour la création d'un lotissement de 8 à 10 lots. Un peu de civisme permettrait de démarrer cette opération dans des délais raisonnables sans avoir à recourir à des démarches longues et coûteuses pour notre collectivité.

Saint Vincent est aussi sollicité par des artisans et industriels désireux de s'implanter sur notre commune, aussi devons nous rechercher des terrains pour les accueillir.

En fin d'année, avec un peu d'avance, nous fêterons le centenaire de notre compagnie de Sapeurs Pompiers en même temps que nous inaugurerons le Centre de Secours et le Local Voirie construit sur le même site. Nos pompiers apprécieront sans aucun doute ces nouveaux locaux mis à leur disposition.

Demandée en 2005 puis 2006 à la Sous Préfecture, la Dotation Globale d'Équipement ne nous a pas été accordée pour l'aménagement du Centre de Loisirs qui accueille plus de 50 enfants et l'extension de notre Salle Polyvalente. Pour la petite histoire, Saint Vincent n'a pas demandé cette aide depuis 1999. Ce nouveau refus retarde encore d'une année la mise en œuvre de cette opération pourtant indispensable à la vie de notre village.

Soyez assurés qu'avec le soutien de mes adjoints et du conseil municipal je m'emploierai à mener à bien les projets en cours et à soutenir les nombreuses associations et activités qui contribuent à la vie de Saint Vincent et à sa bonne place dans la Communauté de Communes.

Mademoiselle Céline GOUTTENOIRE succède à Madame Simone DUMOULIN après 36 ans d'activités. Un grand merci à Simone pour ses services dispensés sans compter. Bienvenue à Céline qui avec Madame Isabelle PLASSE assureront la continuité de ce service d'infirmières à domicile.

Marius AULAS,  
Maire

### Conseil Municipal :

Maire : Marius AULAS

1<sup>er</sup> Adjoint : Daniel RAFFIN

2<sup>ème</sup> Adjoint : Daniel CATHELAND

Autres membres : Eric FOUGERARD, Jean-Pierre LEITA, Michel MARCHAND, Gérard SAINT-PAUL, Martine GAUGAIN, André RAQUIN, Philippe CHAMPALLE, Jean SAINT-ANDRE, Raymonde DUDU.

### Employés municipaux :

Secrétaire de mairie : Mireille NUNO

Agent d'entretien : Dominique DUCROS

Agents d'entretien (école) : Martine PERRIN, Evelyne CATHELAND et Maryse PIERREFEU

Agents contractuels : Solange NOILLY, Mireille CHAMPALLE, Nadège GARDIAN et Magalie VIAL

# BUDGET COMMUNAL



D'où vient l'argent (montants en Euros) :	Réalisé 2005	Prévision 2006
Etat .....	88 979.28	93 079
Département .....	20 797.00	20 000
Intercommunalité .....	109 517.09	109 500
Impôts et taxes .....	115 939.00	115 447
Locations immeubles communaux (dont salle polyvalente).....	35 849.96	44 760
Remboursements combustibles (locataires).....	5 098.91	5 000
Cimetière – Occupation domaine public.....	1 222.20	804
Remboursement rémunération du personnel.....	808.82	2 250
Centre de Loisirs.....	24 565.04	29 000
Cessions d'immobilisations .....	150.00	
Opérations d'ordre.....	2 361.44	
Excédent antérieur reporté .....	63 181.60	100 000
<b>Soit un total de :</b>	<b>468 470.34</b>	<b>519 840</b>

## Qu'a t'on fait avec ce budget !

### - Vie de tous les jours (fonctionnement)

Fournitures .....	56 014.28	97 500
(Eau - Electricité - Carburants - Combustibles – Administratives – Voirie – Petits équipements – Diverses - Centre de Loisirs)		
Entretien .....	39 362.68	79 400
(Bâtiments - Terrains - Voies – Matériel – Maintenance – Documentation technique - Véhicules)		
Assurance .....	7 423.44	8 200
Personnel et honoraires intervenants .....	174 048.61	217 100
(5 agents – Centre de loisirs - Formation – Déplacements - Elus - Services extérieurs – Notaire – Géomètre - Percepteur)		
Ecole (Fournitures scolaires).....	2 675.56	2 800
Bibliothèque (Livres – CD – Abonnement).....	2 050.79	2 500
Fêtes – Bulletin Municipal - Frais postaux - Téléphone - Fax.....	8 179.93	15 450
Impôts et taxes.....	5 968.00	6 200
Subventions dont Ecole.....	15 695.14	17 610
Remboursement des intérêts des emprunts .....	7 172.68	9 500
Cotisation service incendie .....	12 929.00	13 202
Cotisation organismes regroupement .....	76.00	230
Virement en investissement .....	0.00	50 148
Opérations d'ordre.....	2 511.44	
<b>Soit un total de :</b>	<b>334 107.55</b>	<b>519 840</b>

### - Dépenses extraordinaires (investissement)

Remboursement capital des emprunts .....	24 654.67	22 960
Panneaux signalisation.....	192.56	
Acquisition mobilier .....	3 775.17	15 000
(Tables manifestations – Chaudière logement Caveau droit - CLSH)		
Matériel de voirie.....	3 210.59	3 588
(Acquisition lame déneigement – Girobroyeur – Panneaux basket)		
Salle archives Mairie .....	0.00	10 700

# CENTRE DE LOISIRS ARC-EN-CIEL

Le centre est ouvert les mercredis et les vacances scolaires de 7 heures 30 à 18 heures. La fréquentation ne cesse d'augmenter. Aujourd'hui, pour les vacances scolaires le centre accueille 51 enfants dont 30 de la commune et pour les mercredis 33 enfants dont 19 de la commune. De plus en plus d'enfants de l'extérieur s'intègrent à ce centre et on constate que les parents de ces enfants travaillent en majorité dans les usines du village.

Ce sont souvent les mêmes enfants qui sont présents les mercredis (parents qui travaillent) ou en dépannage pour quelques autres.

Pour les vacances scolaires, en moyenne 15 enfants sont présents par jour. Un thème est prévu pour chaque période (sport, peinture, sculpture...) avec des sorties en lien avec celui-ci. A la fin de chaque période de vacances les parents sont conviés à venir voir ce qu'on fait les enfants durant les vacances ceci dans le but de favoriser l'échange parents, enfants, animatrices.

Les animatrices travaillent à rencontrer d'autres petits centres tel que Cublize afin de favoriser les échanges entre les enfants et aussi de faire des sorties ensemble pour faire baisser les coûts des sorties (un car de 40 places coûtera le même montant qu'il y ait 10 ou 40 enfants).

Les animatrices sont bien à l'écoute des enfants et essaient sans cesse d'améliorer leurs activités au quotidien. Elles sont bien appréciées des parents qui sont contents de retrouver la même équipe d'animation.

Les programmes d'activités sont distribués aux écoles primaires de Saint-Vincent-de-Reins, Ranchal, Mardore, La Chapelle de Mardore, Saint Bonnet le Troncy et Thel.

Les animatrices ont 1 souhait : avoir leur salle le plus rapidement possible afin de mener au mieux leurs activités.

Pour plus d'informations... Contactez Mireille, Solange ou Nadège au **04.74.89.60.88** ou la Mairie au **04.74.89.60.15**

Nadège GARDIAN  
La Directrice



# BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque est ouverte à tous, l'inscription est gratuite ; il convient de justifier de son identité à l'aide d'une pièce d'identité ou du livret de famille.

Les enfants de moins de 11 ans pourront s'inscrire s'ils sont accompagnés de leurs parents ou s'ils sont munis d'une autorisation parentale.

Le prêt est gratuit, il est consenti pour 3 ouvrages et pour 2 cassettes ou CD, pour une durée de 15 jours.

La consultation des usuels et ouvrages de référence est gratuite et se fait sur place.

**Tout document perdu ou détérioré doit être remboursé. Nous demandons aux lecteurs de ne pas réparer un livre abîmé mais de nous le signaler.**

## Statistiques de l'année 2005

145 personnes (106 adultes et 39 enfants) ont au moins emprunté un document dans l'année, par document on entend livre, cassettes ou CD.

Livres : romans et documentaires

2983 livres ont été empruntés : 2247 , section adultes – 736, section enfants

Documents sonores

581 cassettes et CD ont été empruntés

La bibliothèque départementale du Rhône nous prête entre 800 et 1 000 livres.

Une somme de 2 100 Euros est inscrite au Budget de la Commune pour l'acquisition de livres et de documents sonores, à fin 2005, la bibliothèque possède un fonds propre de :

- 1417 livres adultes
- 759 livres enfants
- 333 documents sonores.

## Horaire d'ouverture

MERCREDI de 16 heures à 18 heures

SAMEDI et DIMANCHE de 10 heures à 12 heures.

**La bibliothèque n'est pas une garderie où l'on dépose son enfant à l'ouverture et où on le reprend à la fermeture. Les allers et venus des enfants en dehors de la bibliothèque n'est en aucun cas la responsabilité des personnes de permanences.**

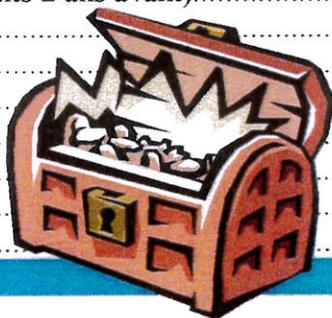
**La bibliothèque est en libre accès et nous ne sommes pas tenus de surveiller les enfants quand ils quittent la bibliothèque seuls.**

Structure hébergement .....	123 843.26	2 000
Local service technique.....	5 656.49	110 633
Aménagement Ensemble Polyvalent et CLSH.....	0.00	180 000
Centre de Secours .....	29 560.90	570 439
Divers bâtiments .....	7 205.81	9 189
(Chauffage salle des jeunes – Sol salle de musculation – Bâtiment coiffeuse électricité-Plâtrerie peinture – Toiture villa Saint Paul – Mur OPAC)		

Aménagement terrains .....	11 630.50	
(Aire de jeux et parking Ecole-Cantine)		
Aménagement terrain derrière Bibliothèque (studios).....	0.00	3 000
Aménagement terrain des granges.....	636.27	
Aménagement Terrain Bourg (vers salle polyvalente et centre de secours)		15 000
Cimetière.....	0.00	10 000
Eclairage fin d'année.....	0.00	4 942
Dépenses imprévues .....	0.00	10 156
Opérations d'ordre.....	2 361.44	
<b>Soit un total de :</b>	<b>212 727.66</b>	<b>967 607</b>

**- Recettes extraordinaires**

Récupération TVA (Sur travaux faits 2 ans avant).....	13 939.13	13 474
Subventions d'investissement.....	54 641.55	48 525
Centre de secours.....	21 928.06	578 072
Emprunts (capital) .....	0.00	67 000
Résultat reporté.....	254 233.96	168 888
Virement du fonctionnement.....	0.00	50 148
Opérations d'ordre.....	2 511.44	
Cessions d'immobilisations .....	0.00	41 500
<b>Soit un total de :</b>	<b>347 254.14</b>	<b>967 607</b>



**Résultat exercice 2005 excédent de : ..... 268 889.27**

(Fonctionnement : + 134.362,79 – Investissement : + 134.526,48)

**Centre de Loisirs – Compte de résultat**

Dépenses		Recettes	
		Participation des parents	
2004 :	25.314,58 Euros	2004 :	4.607,90 Euros
2005 :	41.404,83 Euros	2005 :	8.950,00 Euros
Subvention CAF selon le nombre d'enfants présents			
2004 :	975,57 Euros		
2005 :	2.818,52 Euros		
Prestation CAF selon les dépenses effectuées			
2004 :	11.430,08 Euros		
2005 :	16.489,05 Euros		
Soit un coût pour la Commune de :			
2004 :	8.301,03 Euros		
2005 :	13.147,26 Euros		

# ETAT CIVIL

## NAISSANCES

2005

- MARINHO Tifanie 27/05/2005
- FESSY Maxime 30/09/2005

2006

- DURY Célia 03/04/2006

## MARIAGES

2005

- BRUN Christian André  
SOYMIE Anne Joëlle Henriette 25/06/05
- DESIRE Jean-Christophe  
ERNST Valérie Catherine 25/06/05
- LARUT Michaël Albert Marie  
CROZIER Christelle Jeanne Marie 30/07/05

## DECES

2005

- DEPIERRE Louis René Joseph 17/03/05
- CHAMPALLE André Claudius 28/03/05
- MERLE Odette Stéphanie 29/04/05  
Ep NONY
- DESMURGER Monique Marie 16/06/05  
Ep CORGIE
- SUCHET Michel Jean Paul 01/08/05
- FORON Guy Emile 05/09/05

2006

- GUES Lucienne Marcelle 26/01/06  
Vve LECLERCQ
- GAY Jean Louis 23/02/06
- OXNER Serge Jean-Pierre 31/05/06

Nous vous rappelons que 2 ordinateurs raccordés à Internet sont en libre accès aux heures d'ouverture de la bibliothèque, par contre quelques **règles de bonne conduite** sont à respecter :

- Signaler à la personne de permanence que l'on va utiliser un ordinateur.
- Les utilisateurs ne doivent absolument pas ouvrir ou arrêter les ordinateurs sans autorisation de la personne de permanence.
- Les ordinateurs ne sont pas un jouet. Des enfants ont tendance à débrancher l'ordinateur quand il « bogue » et bien NON :

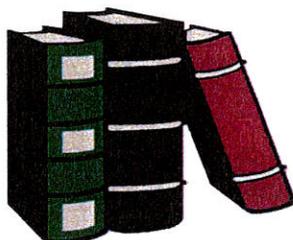
### **CETTE MANIPULATION EST INTERDITE**

*Si du fait de mauvaises manipulations intentionnelles, un technicien est obligé de se déplacer la facture sera à la charge des parents. Les parents sont responsables des faits et gestes de leurs enfants à l'intérieur de la bibliothèque.*

- Si plusieurs personnes ont besoin des ordinateurs, s'entendre pour que chacun puisse faire ses recherches dans un temps raisonnable. **Les recherches pour les écoles sont prioritaires.**
- *Les enfants peuvent utiliser les ordinateurs pour faire des jeux seulement si ces derniers ne sont pas demandés pour des recherches, et là aussi, si d'autres enfants veulent jouer c'est chacun son tour.*

Nous remercions l'équipe de bénévoles qui assure les permanences. Si vous avez quelques heures de libre par mois, venez rejoindre notre équipe vous serez la bienvenue.

Mireille NUNO  
Responsable



### **... PLAN CANICULE ...**

#### **Comment affronter la canicule ?**

- buvez fréquemment et abondamment (au moins 1,5 litres d'eau par jour)
- évitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique, maintenez votre logement frais,
- rafraîchissez vous et mouillez vous le corps plusieurs fois par jour,
- passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais,
- aidez les personnes les plus fragiles et demandez de l'aide.

**Inscrivez-vous au registre des personnes âgées et des personnes handicapées de votre mairie, afin de bénéficier d'une intervention des services sanitaires et sociaux, en cas de déclenchement d'un plan d'alerte.**

# LES AMIS DU VOYAGE

## Alsace et la Lorraine pour les Amis du Voyage

Comme l'année précédente c'est avec 31 personnes que nous partions pour l'Alsace.

Malgré un temps maussade nous avons pu voir de belles choses principalement le spectacle au « Royal Palace ».

A l'année prochaine pour le 20<sup>ème</sup> voyage où nous espérons être plus nombreux.

**1<sup>er</sup> jour** : Destination Route des Crêtes – Haguenau

\*Départ matinal de Saint-Vincent-de-Reins en direction de Chalon, Besançon, Remiremont, Gérardmer, le col de la Schlucht.

\*Découverte de la route des crêtes par le col du Bonhomme. Cette route stratégique constitue un long belvédère sur les Vosges (ballons, lacs). Continuation vers Obernai et Haguenau.

**2<sup>ème</sup> jour** : Vallerysthal – Arzviller – Kirrwiller.

\*Visite de la cristallerie de Valleysthal.

\*L'après-midi, promenade en bateau sur le plan incliné d'Arzviller, fleuron du tourisme lorrain. Situé sur le canal de la Marne au Rhin, d'une longueur de 128 m, il permet aux bateaux venant de Nancy ou de Strasbourg d'éviter dix sept écluses.

\*Le soir, départ pour Kirrwiller un petit village où nous découvrons le plus grand music-hall de province : le Royal Palace (Adam Meyer).

\*Dîner dansant avant d'assister à deux heures de show, de danses, de magie qui n'ont rien à envier aux grands cabarets parisiens.

**3<sup>ème</sup> jour** : Strasbourg

\*Visite d'une brasserie (dégustation). En 1870, l'Alsace comptait quelques 270 brasseries. La plupart étaient implantées autour de Strasbourg, seule région française productrice de houblon, l'Alsace représente plus de 50% de la production nationale de bière.

\*Déjeuner à Strasbourg suivi de la visite guidée. Ville d'échange depuis plus de 2 000 ans. Strasbourg a toujours été au centre des enjeux politiques et économiques européens.

\*Depuis 1949, elle est la capitale de la grande Europe (siège du Conseil de l'Europe et du Parlement Européen). C'est une ville moderne dont l'élément précieux est la cathédrale.

**4<sup>ème</sup> jour** : Route des vins – Turckheim Retour

\*Découverte de la Route des Vins, les conditions d'un climat sec, baigné de soleil, et des sols favorables, étaient déjà appréciés par les Romains qui apportèrent la vigne en Alsace.

\*Dans le respect de la tradition, les célèbres vins doivent leurs noms aux cépages.

\*Direction de Ribeauvillé, célèbre pour son Riesling. Visite d'une cave (dégustation). Découverte libre de Turckheim. Aux pieds de coteaux produisant un vin estimé, le Brand, Turckheim a gardé son caractère renaissance. L'ancienne ville est entourée d'une enceinte. C'est un des principaux centres papetiers de l'Est de la France.



## *La mer*

*Eblouissante de tes milliers d'étoiles, tu défroisses ta robe bleue frangée d'écume blanche, tu t'étires voluptueusement afin de venir caresser le sable blond, pour te retirer aussitôt, gracieuse révérence, dans ton habit scintillant et murmurant...*

*Offre moi ton antre, délicieuse sensation, mon corps est léger, retourné, propulsé, je suis dans ton ventre, je suis embryon, tu es ma mer !*

*Béatrice BAUJEU*

# ECOLE CHAMPAGNAT

## 2005-2006

Madame Delphine NOIREAU, la directrice et les enseignantes ont accueilli 3 nouvelles familles à l'école, qui compte désormais 64 élèves.

Voici quelques données...

TPS PS MS	23 élèves	Mme NOIREAU
GS CP CE1	23 élèves	Mme VAUTRIN
CE2 CM1 CM2	18 élèves	Mme POIZAT

43 familles font confiance à cette équipe éducative, ainsi qu'aux indispensables Mesdames PERRIN, PIERREFEU et CATHELAND.

### **Les activités de l'année 2005/2006**

#### SEPTEMBRE

- Début des séances de piscine hebdomadaires pour les CP, CE et CM
- Concours de pétanque OGEC
- Stage de voile pour les classes de CE2, CM1 et CM2

#### OCTOBRE, NOVEMBRE

- Spectacle musical « La fête des doigts » au théâtre de Roanne pour les PS, MS et GS, avec Madame NOIREAU
- Vidéos conférences sur la vie d'autrefois et les volcans pour les classes de Mesdames VAUTRIN et POIZAT

#### DECEMBRE

- Arbre de Noël – Marché de Noël (Ateliers pour le préparer)
- Spectacle de Noël à la maison de l'Europe à Cublize, offert par la communauté de communes

#### JANVIER, FEVRIER

- Galette à l'école
- Partage de la galette des rois avec le club des « anciens »
- Spectacle théâtral à Roanne « La grande évasion » pour les classes de Mesdames VAUTRIN et POIZAT

#### MARS, AVRIL

- Soirée théâtre à Saint Vincent organisée par l'A.P.E.L, dont le bénéfice sert à financer les différentes activités et sorties de l'école
- Spectacle musical au théâtre de Roanne « Les gribouilleurs sonores » pour les PS, MS et GS avec Madame NOIREAU
- Cirque PINDER à Roanne pour les classes de M. VAUTRIN et D. NOIREAU

## JUIN

- Fête de l'école sur le thème de la BD
- Sorties de fin d'année : pique-nique au lac des sapins et tours de poneys pour les PS et MS ; Château de Ternay avec une plongée au cœur du moyen âge pour les classes de Mesdames VAUTRIN et POIZAT.

Toutes ces activités manifestent la vitalité de notre école et le souci d'une collaboration étroite entre l'équipe éducative et les familles pour le bien de nos enfants. Elles ne pourraient pas avoir lieu sans l'aide bénévole de certains parents investis au sein de l'APEL et de l'OGEC. Notre école ne pourrait pas fonctionner sans eux, ni sans l'aide financière de l'OGEC et de la municipalité.

UN GRAND MERCI à tous ceux qui nous soutiennent financièrement ou qui par leur participation bénévole font de l'école Champagnat une école dynamique et ouverte à tous.

## LA BANQUE POSTALE

### Heures d'ouverture au public

#### Matin

Du lundi au samedi :

9 H 00 à 11 H 30

#### Après-midi :

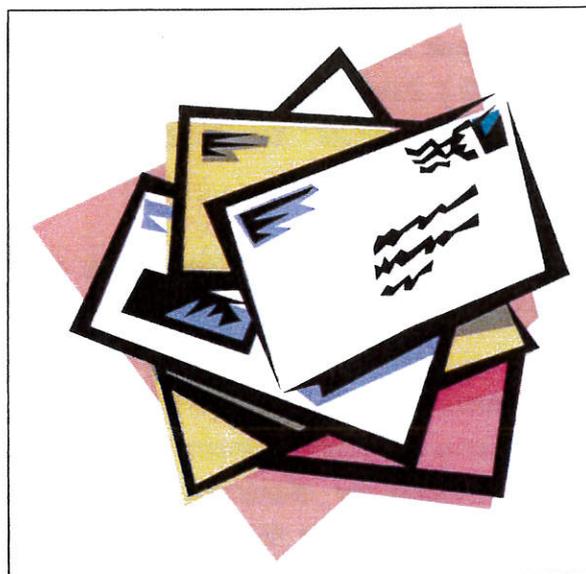
Lundi → FERME

Mardi → 14 H 00 à 16 H 00

Mercredi → FERME

Jeudi → 14 H 45 à 16 H 00

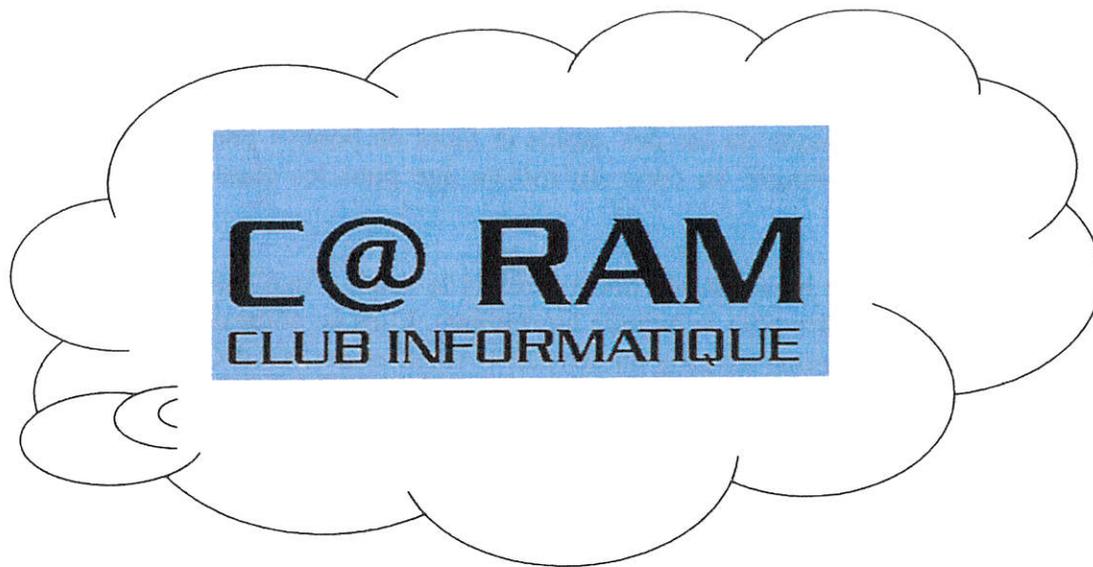
Vendredi → 14 H 00 à 16 H 00



### Départ du courrier

Semaine → 15 H 25

Samedi → 11 H 00



Mme Gardian Nadège

C@ Ram... lieu d'échanges avant tout !

Le club informatique C@ Ram de Saint Vincent de Reins créé en 2004 est doté aujourd'hui de 11 PC, 1 imprimante, 1 scanner, 1 web cam.

Tous les PC sont en réseau, et 6 sont connectés à Internet.

Cette année, le club a vu le nombre de ses adhérents doubler ! 26 adhérents.

**2 cours chaque mercredi soir, en alternance :**

- 19H30 à 21H30 : cours des débutants
- 20H00 à 22H00 : cours des confirmés

Le cours des débutants s'adresse à des personnes connaissant peu ou pas l'outil informatique.

**Au programme tout au long de l'année :**

- Initiation à l'environnement windows (à l'outil informatique) : savoir se servir d'un ordinateur, d'une souris, des dossiers ...
- Apprentissage de Microsoft Word (logiciel de traitement de textes)
- Initiation à la navigation sur Internet
- Apprentissage de Outlook Express (logiciel de courrier électronique)
- « Aperçu du logiciel Microsoft Excel (logiciel tableurs)

Ces cours sont encadrés par René Mazoyer, Jean Saint-André, Nadège Gardian. Ainsi que Mickaël Dufour, et Lionel Perras, venus nous épauler cette année.

Le cours des confirmés est dans la continuité ; les personnes se sentant à l'aise passant dans le deuxième groupe.

Au programme tout au long de l'année :

- Revoir les acquis (word, copier coller, ...)
- Approfondissement du logiciel Excel
- Téléchargement de fichiers, ...
- Graver des données (musique, fichiers, ...)
- Retouche d'images avec le logiciel Photoshop
- Création d'un site internet sous Front Page
- Echanges entres les adhérents de leurs connaissances.

Ces cours sont encadrés par René Mazoyer, Jean-Pierre Pras, Nadège Gardian et Mickaël Dufour.

**A noter aussi pour cette nouvelle année :**

**Des soirées à thèmes réunissant les deux groupes, ouvertes à tous les adhérents.**

*Le mot de la fin :*

*Cette année a permis au club de mieux s'équiper, de mieux s'organiser.*

*Nous espérons pour l'année prochaine, nous investir dans de nouveaux projets.*

*Le club reste pour nous, avant tout, un lieu d'échanges, de convivialité et de partages de savoirs faire.*

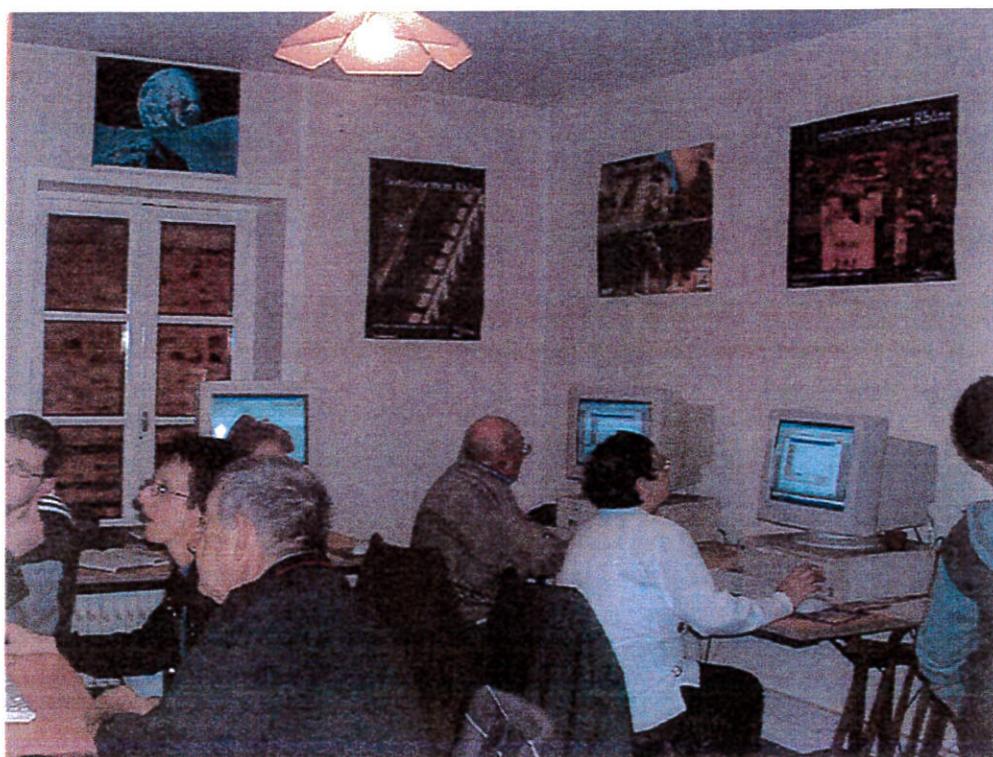
Si vous souhaitez nous rejoindre, ou avoir des informations,

Vous pouvez nous contacter à cette adresse :

→ [st.vincentinformatiq@free.fr](mailto:st.vincentinformatiq@free.fr) par messagerie électronique

→ par téléphone au 04 74 89 62 19 (M. Mazoyer)

→ sur le site Internet du village <http://st.vincentdereins.online.fr>; rubrique club informatique.



Sédentarité, stress quotidien vous ne vous sentez pas bien dans votre peau. Votre silhouette a besoin d'être remodelée, une activité physique devrait vous réconcilier avec vous-même et vous détendre. Entretenir sa forme c'est bien venez donc nous rejoindre dans une ambiance agréable et sportive « aux Filatures », soit au cours de gymnastique soit à la salle de musculation.

## GYM SAINT VINCENT

Pour sa deuxième année d'existence, l'association continue à attirer des membres de 16 à 71 ans ! Toutes les personnes qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenues !

Les cours ont lieu les mardis soir de 19h00 à 20h00 à la salle du judo aux filatures toujours dans la bonne humeur !

Isabelle Costes Davos, professeur agréé, assure les cours. Cette année nous avons plus particulièrement travaillé le cardio training, la respiration et le maintien du dos.

Contact : Martine SALINAS : 04 26 81 66 14  
Pascale MURAD : 04 74 89 66 52

### Composition du bureau :

Présidente : Agnès LAPRAIS  
Trésorière : Martine Salinas  
Secrétaire : Pascale Murad



Le Bureau

## CLUB TONIC

Vous voilà décidé(e) Parfait ! Mettez sur un entraînement régulier.

Echauffez-vous avant l'effort et augmentez progressivement vos efforts. Tout le monde vous le dit, il faut faire du sport, bon pour le dos, le cœur, la ligne... Bref bon pour votre corps.

Le nombre de participants du club reste stable avec ses 30 adhérents.

Nous avons investi pour 6.800 Euros en machines professionnelles. Cet investissement est financé intégralement par les cotisations des adhérents.

Le Club remercie le Conseil Municipal pour les travaux de sol qui ont été réalisés dans la salle.



Le Bureau

# JUDO CLUB



Le judo club s'enrichit de nouveaux adhérents tous les ans. Cette année, nous avons 42 judokas de tous âges et tous niveaux. Les cours ont lieu le mercredi de 18 à 19 heures pour les 6-10 ans, de 19 à 20 heures 30 pour les plus de 10 ans, et le vendredi de 18 à 19 heures pour les tout-petits (4-6 ans). Nous voulons rester un club actif et répondant au mieux aux attentes de nos adhérents. Tout le monde trouve sa place quel que soit son niveau (débutant à confirmé).

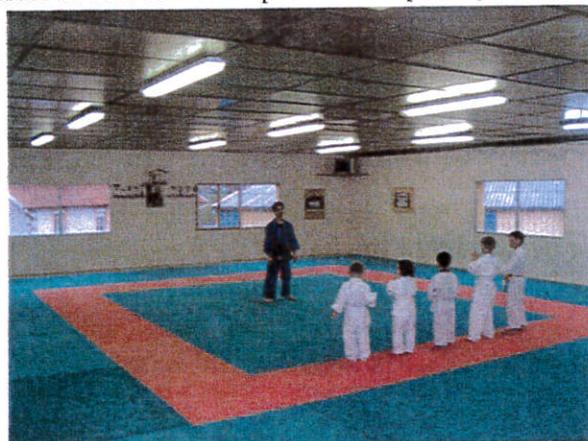
Tous les cours sont assurés par un professeur diplômé d'état ayant fait partie de l'équipe de France de Judo, Jérémy. Ils sont donnés dans une ambiance amicale et détendue, le but étant d'abord de s'épanouir et se détendre. Les entraînements sont différents selon l'âge du Judoka. Chez les petits, le judo se pratique principalement à travers des activités de souplesse, et sont complétés par les prémices du judo. Pour les autres, ils se composent d'échauffements ludiques, d'exercices techniques et de combats amicaux. Naturellement, le club se fait un devoir d'exercer cette activité en suivant le code moral du judo :

**Amitié, Courage, Sincérité, Honneur, Modestie, Respect, Contrôle de soi et Politesse.**

Nous participons régulièrement à des compétitions dans la région. Nos judokas peuvent ainsi s'évaluer face à d'autres. Ce travail est récompensé par toutes les médailles qu'ils ont pu ramener.

Et rappelez vous , Judo signifie :

**Voie de la souplesse**



Compétition Belleville 4 mars 2006  
10 judokas présents – 9 récompenses  
Jérémy (Prof) – Mickaël  
Manon - Amaury - Louis – Maxime  
Léo - Bastien – Lucas

Tarif : 30 € / trimestre + 29 €/an licence FFJDA  
Fourniture du kimono gratuitement  
Possibilité de découverte gratuite sur 3 séances

Pour toutes informations, contacter :  
Olivier Desloges (04 74 89 67 94) ou Nicole Pelet (04 74 89 64 94)

# CLASSES EN 6



Le samedi 13 mai était le jour de la fête des classes en 6 qui a réuni 60 conscrits pour animer le village.

La fête avait commencé le 29 avril avec les visites auprès de Mesdames Anna FOUGERARD (90 ans) et de Raymonde BOURGANEL (80 ans).

Le jour « J » après les traditionnelles photos et la remise de la gerbe au cimetière, la messe a été célébrée par le Père Biquez accompagné du Père Bodet.

Le défilé animé par la Clique de Saint Nizier d'Azergues et l'Echo du Formont, a emmené les chars, la voiture et tous les conscrits jusqu'au vin d'honneur.

Le repas a été servi par Monsieur BARRIQUAND et animé par Monsieur THIVOLLE, dans la convivialité et les chansons jusqu'au soir.

A la tombée de la nuit tout le village avait rendez-vous pour voir s'enflammer la madelon et le biberon.

La soirée s'est terminée très tard avec le bal.

Une journée qui restera gravée dans les mémoires de chacun, ou l'amitié était le mot d'ordre de tous les participants.

*Enfin, voici la chanson des Classes en 6, parodie de « La ballade des gens heureux » :*

**Refrain :** On vient vous chanter la ballade, la ballade des classes en 6

1) Le 13 mai dans notre village, c'est la fête pour tous les conscrits

**Refrain**

2) A St Vincent le bourg est fleuri, La Goutte et les Filatures aussi

**Refrain**

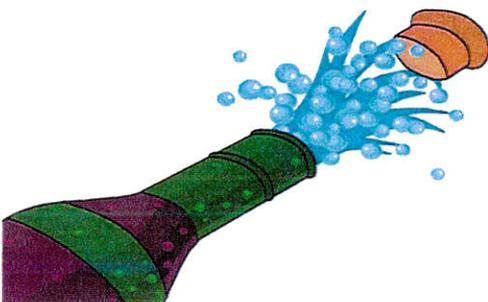
3) Afin de ne pas faire « disette », on mange chez Alain ou Ginette

**Refrain**

4) Levons notre verre à l'amitié, et rendez-vous toutes les années

**Refrain**

Le Bureau





# SAPEURS POMPIERS

Les années 2006-2007 seront très denses pour les pompiers de Saint-Vincent-de-Reins pour plusieurs raisons :

\*\*\* Le centenaire du centre, qui traduit la continuité, la fidélité, la persévérance, l'altruisme de tous ceux qui furent pompiers à SAINT-VINCENT depuis 1907. Ces personnages devraient, sauf erreur, être mentionnés dans notre livre : "QUAND SONNAIT LE TOCSIN" disponible à la vente depuis quelques temps maintenant (dépêchez-vous avant qu'il n'en reste plus)

\*\*\* La nouvelle caserne, qui va révolutionner notre vie de tous les jours :

Le changement de siècle sera concret : nous allons passer de la caravane à la villa ou, comme a cité Monsieur le Maire : " de la caverne à la caserne ".

Ce bâtiment qui, je l'espère par rapport au coût global (entièrement à la charge du SDIS) sera fonctionnel, et que les pompiers du village (actifs ou retraités) s'y sentiront chez eux.

Je tiens une nouvelle fois à remercier Marius Aulas et son conseil municipal pour la réalisation de ce projet, ainsi que Mireille, notre secrétaire de mairie, qui gère (non sans mal) toute la partie administrative avec son intégrité, son expérience, et son abnégation.

\*\*\* Des changements fondamentaux, à partir de 2007 émanant de la direction de la sécurité civile, notamment en matière de formation et d'avancement. En clair : des formations beaucoup plus longues, beaucoup plus difficiles, qui se calquent de plus en plus sur celles des S.P. Professionnels et qui naturellement correspondent aux exigences des populations. Il faut savoir que les pompiers de Saint-Vincent-de-Reins ne se dérobent, ni devant leurs formations, ni devant leurs recyclages.

L'ensemble de ces événements fera l'objet d'une journée en l'honneur de tous les pompiers de Saint-Vincent, actifs, retraités, décédés, au cours de laquelle nous fêterons avec la population : « Le centenaire et l'inauguration » de la nouvelle caserne qui devrait avoir lieu, sauf dysfonctionnement, le samedi 16 décembre 2006.

**Rendez-vous pour ce grand jour !!**

Lili VADEBOIN  
Le Chef de Corps



# L'ATELIER DES çA PEINT

L'association continue son chemin et développe sa progression dans l'apprentissage du dessin et des arts plastiques.

Notre professeur Stephan KOVAN développe les techniques de la peinture acrylique du groupe d'adhérents « adultes ».

Nombreuses sont les toiles admirées depuis 2 ans déjà. Les cours sont donnés le MARDI soir (environ 12 adhérents).

Depuis la rentrée scolaire une section « junior » existe (6 à 12 ans). Cet atelier a lieu le samedi matin, dans le local vitré appelé local des jeunes.

L'objectif de cet atelier « junior » est d'apporter des sujets, des techniques, de varier les formats et les supports pour les différents âges, de découvrir « des peintres » plus ou moins connus, d'utiliser leurs moyens d'expressions, leurs touches personnelles (abstrait, réalisme, imaginaire, cubisme, impressionnisme...).

L'atelier fournit le matériel de base (feuilles, cartons, pastel gras, craies d'art, pinceaux, crayons graphite, colle...). Les élèves peuvent apporter leurs propres travaux et les continuer à l'atelier. Chacun travaille à son rythme et se fait plaisir. L'atelier « junior » liste une douzaine d'adhérents également et l'animatrice technicienne est « Myriam WYWIAL ».

La foire du samedi 6 mai 2006 a rassemblé beaucoup de visiteurs lors de notre exposition annuelle, en salle de la mairie.

Les commentaires fusent entre les envieux des toiles de Saint Vincent de Reins, les amoureux de la scène des foins et de la charrette attelée au cheval gris à la crinière blonde, que dire encore de la dame au chapeau bleu.

Tout ceci nous incite à continuer, à vous inviter vous tous à découvrir, à approfondir ce loisir dégageant un bien vivre réel.

Croyez bien que l'association « L'atelier des çA peint » est bien connue. En effet nous venons d'être consultés par une maison de transport Rhône Alpes, nous demandant le tonnage du bois vendu à l'année. Nous ne vendons pas de bois. Vous remarquerez que « çA peint » est un jeu de mots tout simplement.

Merci

Fernande ORGANO  
La Présidente



# CLUB NOTRE TEMPS

Nous sommes à ce jour 54 adhérents ; 35 à 40 personnes se réunissent un jeudi sur deux.

**Le 20 juin 2005** eut lieu notre voyage à Briennon, nous avons déjeuné sur la péniche et ce fut très agréable. Le soir, nous nous sommes retrouvés à la salle pour partager un casse-croûte. Merci aux cars de la Vallée d'Azergues, qui nous ont permis de partir vers midi. Nous tenions à accompagner Monique.

**Début septembre**, nos « portes ouvertes » ont connu leur succès habituel, grâce au concours de tous et toutes. Un merci particulier aux clubs voisins pour leur visite amicale.

**Le 13 octobre**, 43 personnes se retrouvaient au « Château de la Roche » pour déguster grenouilles, friture etc... Journée passée dans la joie et la bonne humeur.

**Le 22 décembre !** une innovation ! 46 personnes présentes pour partager un repas à la salle du club préparé par Ginette. Ce fut vraiment une bonne journée. A recommencer !

**Le 26 janvier 2006** 60 enfants et plus de 30 personnes du club se sont réunis à la Salle Polyvalente pour partager un moment de détente.

Les enfants furent bien étonnés de découvrir les jeux de notre enfance. Que de surprises en regardant gaufriers, moulins à café, fer à repasser, appareils photos... Que de changements !

La galette et les boissons furent accompagnées par beaucoup de questions et de rires.

Merci à Monsieur le Maire.

Parmi les anciens du club Madame BEROUD est à la maison de retraite de Cublize, Monsieur VOUILLON et Madame DEMOLLIÈRE à Amplepuis et Madame PLASSE à Montagny.

Si vous voulez passer un bon après-midi, venez nous rejoindre un jeudi sur 2.

Roger VADEBOIN  
Le Président



# AMICALE DES CHASSEURS

Notre association se porte bien, deux jeunes sont venus grossir nos rangs et se sont très bien adaptés. La tombola sous forme de calendrier a fait des heureux gagnants. Merci à tous ceux qui ont participé.

Le 19 février 2006 nous recevions les propriétaires et exploitants agricoles pour le repas que nous tenons à leur offrir pour les remercier de nous permettre de chasser sur leurs terrains. Repas préparé avec soins par André FOUILLAND secondé par quelques sociétaires assurant le service ; merci à tous.

La foire de 2006 avec la pesée du cochon et dégustation du boudin a été une réussite. L'heureux gagnant a été Hubert VADEBOIN avec le poids de 91 Kg 512 et le poids réel était de 91 Kg 509 ; BRAVO !!!

## **Gibier :**

Le *chevreuil* se maintient bien 26 nous étaient attribués au plan de chasse, tous ont été prélevés. Hélas il paie un lourd tribut au trafic routier.

Pour le *sanglier*, par deux fois nous avons eu l'occasion de les tirer, mais comme nous subissons une réglementation nous interdisant de tirer les bêtes de 50 Kg à 90 Kg, plutôt que risquer de faire une erreur les chasseurs se sont contentés de les regarder passer d'où le proverbe « Dans le doute abstiens-toi »

Le *lièvre* : on observe un léger mieux par secteur.

Le *Lapin* : toujours présent mais sans plus.

Lâcher de *faisan* de tir, histoire de faire parler la poudre

## **Nuisibles :**

8 *renards* ont été éliminés en battues

5 *fouines* capturées par le piégeage

4 *martres*

Somme toute une saison à peu près identique aux précédentes.

Merci aux propriétaires agriculteurs et aux sociétaires qui assurent la marche de notre association.

Gérard DUDU  
Le Président



## CATM

Nous avons commencé l'année 2005 par notre assemblée de section cotisations rapport des comptes.

**6 mars** : assemblée inter-cantonale à Saint Jean La Bussière

**16 et 17 avril** : notre porte drapeau assistait au congrès départemental à Saint Genis Laval

**8 mai** : nombreux CATM au mémorial de la résistance à Thel

**10 juin** : concours de boules des sections à Tarare « 3 quadrettes »

**3 et 4 juillet** : participation à la fête patronale

**6 et 7 septembre** : voyage à Marseille Cassis

**11 novembre** : messe, dépôt de gerbe et repas au restaurant « Les Trois Chemins »

**26 novembre** : notre concours de carte avec son succès habituel

**5 décembre** : commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, nous avons rendu hommage à tous ces jeunes morts en AFN « dépôt gerbe »

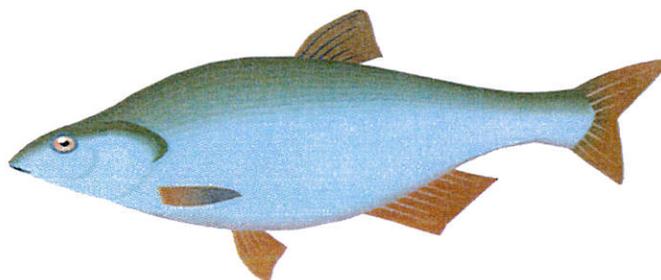
Et ce jour nous avons remis la Croix du Combattant à 3 de nos camarades Louis DARPHIN , Paul MERCIER et Bernard ROBIN. Cette cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

## SOCIETE DE PECHE

Nous avons la chance d'avoir une rivière qui est citée pour sa qualité de l'eau et son pouvoir de reproduction de la truite Fario mais nous ne sommes pas à l'abri d'une pollution catastrophique.

Nous nous souvenons tous de celle du xylophène qui remonte à plus de 20 ans et qui a détruit tout notre cheptel de truites autochtones, que nous avons remplacé bon an, mal an par des alevins de truites de provenances diverses, déversés dans des ruisseaux pépinières exploités pendant de nombreuses années grâce au bénévolat de beaucoup de personnes.

En cette année 2006 à la veille de la sortie de la nouvelle loi sur l'eau je tenais à faire passer un message de circonstance (cf « Rivières en Beaujolais).



# COMITE DES FETES

Le comité des fêtes remercie le maire, et ses employés, les associations de Saint Vincent de Reins, les bénévoles, et tous ceux qui nous aident lors de nos manifestations.

**Rallye 2006** : toujours beaucoup de monde lors de la spéciale « Les Noirs – Thizy » avec son passage à la Croix Chaprenne même si le temps n'est pas toujours très bon, la buvette fait recette.

**Foire 2006** : très belle matinée pour la foire de St Vincent malgré un après-midi pluvieux qui a gâché cette fête. Participation de la société de chasse avec le traditionnel poids du cochon (gagné par M. Hubert Vadeboin avec 91.512 kg alors qu'il pesait 91.509 kg).

Exposition de peinture avec de magnifiques tableaux des élèves de maître Chovan et pour la première fois une exposition des enfants dirigée par Mme Myriam Wywial.

Dégustation de plusieurs pains fabriqués par le boulanger du village, présentation d'engins agricoles et voitures exposés devant la mairie, suivie du vide grenier très important cette année.

Divers forains étaient présents dans les rues du village et dans la salle polyvalente.

Enfin un bon repas a été servi par nos deux restaurateurs Ginette et Alain.

**Fête patronale 2005** : c'est 12 associations qui se sont partagés les activités de ces 2 jours ; pétanque, bal, feu d'artifice, cochon grillé, etc... Le soleil était avec nous de la partie une bonne ambiance également.

**Marche pédestre 2005** : c'est quand même 330 marcheurs qui sont venus sillonner nos chemins malgré plusieurs randonnées dans la région. La succulente omelette servie à l'arrivée est très appréciée.

**Soirée beaujolaise 2005** : une odeur alléchante sortait des chaudières ; cochonnaille cuite au gène et beaujolais nouveau attendaient d'être dégusté.

Une agréable surprise fut faite puisqu'une tombola a permis à des personnes de remporter une télévision, une mini chaîne, une cafetière Senséo et bouteilles de vin.

En 2006 un humoriste animera notre soirée. Réservez votre soirée le 18 novembre !!!

**Téléthon 2005** : dès 6 heures le comité des fêtes aidé de leurs cuisto Michel P épluchaient les légumes et allumaient les chaudières pour nous mijoter une potée très bien garnie. Servie sur place, ou en barquette à emporter, tous le monde fut rassasié :

Dons + recettes potée = 910€ versé à AFM

## Manifestations 2007

Rallye → avril

Foire artisanale et vide grenier → 5 mai

Fête patronale → 7 et 8 juillet

Marche pédestre → 16 septembre

Soirée beaujolaise → 17 novembre

Afin de vous faire connaître les différents corps de métiers présents sur la commune, nous avons sollicité les entreprises inscrites au registre de la taxe professionnelle, voici les cartes professionnelles que nous avons reçues :

COMMERCANTS - ARTISANS-  
TRAVAILLEURS INDEPENDANTS  
INDUSTRIES DU VILLAGE



Bernard Peillon  
Sylviane PEILLON  
Portable : 06 71 01 95 99

« Les Filatures » - 69240 SAINT VINCENT DE REINS  
Tél. 04 74 89 69 00 - Fax : 04 74 89 69 09 - E-mail : actuatex@wanadoo.fr

**AULAS et FILS**  
S.A.S au capital de 800.000 Euros  
La Tuilière  
69240 SAINT VINCENT DE REINS  
Tel : 04.74.89.60.17  
Fax : 04.74.89.67.54  
E-Mail : aulas@antivirus.oleane.com



Tissé teint	Tél. +33 4 74 89 69 69
	Fax +33 4 74 89 69 45
Unis et imprimés	Tél. +33 4 74 89 69 79
	Fax +33 4 74 89 69 70
Maille	Tél. +33 4 74 89 69 49
	Fax +33 4 74 89 69 48

69240 SAINT-VINCENT-DE-REINS - France  
e-mail : com@deveaux.com



**GARDET HORTICULTURE**

69470 THEL

Téléphone : 04 74 64 82 47 - Télécopie : 04 74 64 88 18  
E-mail : sebastien.gardet@wanadoo.fr

*Spécialité de Plantes Fleuries - Plantes Vertes  
Compositions*

S.A.R.L. CAPITAL 98 000 €  
R.C. Tauxira B 319 981 494  
N° TVA FR 26 319 981 494

**VALREINS DIFFUSION**  
Le Bourg  
69 240 SAINT VINCENT DE REINS  
France  
Tél : 04 74 89 60 11  
Fax : 04 74 89 66 80  
E-mail : valreinsdiff@aol.com

*Valreins Diffusion*  
*Valreins Diffusion*

**Michelle BILLET**

Styliste-Modéliste

27 c, Rue de Montroubloud  
69009 LYON

Tél. 04.78.36.95.97

N° Siret 401 116 819 00012

Fernande ORGANO *travailleur indépendant*

Assistance Administrative  
Prestations à domicile, Gestion des paies, lois sociales

Siret 431 311 000 24/ Ape 748 1/  
Contact 06 61 36 03 20 - fernande.organo@wanadoo.fr

Lieu dit « la charme » 69240 SAINT VINCENT DE REINS

# RIVIÈRES EN BEAUJOLAIS

## Page technique des rivières du Pays Beaujolais

### POLLUTION ACCIDENTELLE - QUE FAIRE ?

Une récente affaire de pollution accidentelle survenue sur un ruisseau affluent de l'Aazergues a mis en évidence des dysfonctionnements dans la transmission de l'alerte et la communication de l'information aux services compétents qui n'ont découvert les faits, par hasard, que 3 jours plus tard !!!  
Bilan : toute vie aquatique décimée sur un linéaire de 5,5 km, plus de 1000 truites mortes.

Ce bilan serait peut-être moins catastrophique si l'alerte avait été donnée à temps. Par ailleurs, que serait-il advenu si la pollution avait présenté un quelconque danger pour la population ?

L'objet de cette fiche n'est ni de polémiquer sur un fait passé, ni d'accuser qui que ce soit mais de tirer les leçons de cet événement malheureux de façon à replacer chacun face à ses responsabilités et de fournir quelques éléments permettant à l'avenir de réagir plus efficacement face à ce genre de situation de crise, dans l'intérêt général.

#### LES RUISSEAUX - DES MILIEUX NATURELS PARTICULIÈREMENT SENSIBLES ET VULNÉRABLES À LA POLLUTION

Les ruisseaux sont des écosystèmes riches mais fragiles car ils abritent une faune aquatique abondante et diversifiée, dont certaines espèces protégées en forte régression (cas de l'Écrevisse à pieds blancs ou de la Salamandre tachetée).

Ces milieux font également partie intégrante du cycle de vie de certaines espèces sensibles à la pollution comme la Truite fario qui y accomplit sa reproduction.

Ces petits cours d'eau, caractérisés par de très faibles débits en particulier lors de l'étiage estival, sont extrêmement vulnérables à la pollution car n'offrant aucun pouvoir de dilution.

#### FACE À UNE POLLUTION, LA RAPIDITÉ DE L'ALERTE EST PRIMORDIALE

##### LA CONSTATATION DE LA POLLUTION

De nombreux indices permettent en général de détecter une pollution : odeurs, couleurs, insations de surface, mousse, poissons morts...

Une pollution peut affecter un cours d'eau en surface, sur le fond ou dans la totalité de la masse d'eau.

#### Qui Prévenir ?

- La GENDARMERIE
- Le MAIRE de la commune concernée
- Le Centre de SECOURS et d'INCENDIE le plus proche
- Le DDAF - Service Police de l'Eau ☎ 04 72 61 38 11
- La Brigade départementale du CONSEIL SUPÉRIEUR de la PÊCHE ☎ 04 78 33 40 77
- Le PRÉSIDENT de l'ASSOCIATION de PÊCHE locale
- Le TECHNICIEN de RIVIÈRE

#### POUR BIEN DONNER L'ALERTE - QUE METTRE EN ?

- le lieu de la pollution, ses limites amont et aval,
- l'origine de la pollution (si connue),
- l'aspect, l'importance et l'évolution de la pollution,
- ses conséquences visibles (mortalités piscicoles...),
- les mesures éventuellement prises

### RAPPEL DES RESPONSABILITÉS

La lutte contre les pollutions accidentelles est un devoir civique

Toute personne qui a connaissance d'un incident ou d'un accident présentant un danger pour la sécurité civile ou la qualité des eaux doit informer le maire et/ou la gendarmerie et/ou les gardes-pêche.

La personne à l'origine de l'incident ou de l'accident doit prendre toutes les mesures possibles pour mettre fin au danger ou à l'atteinte au milieu aquatique.

La loi confie au Maire la responsabilité de l'organisation des secours de 1<sup>re</sup> urgence.

Le maire a par ailleurs une obligation d'information des populations sur l'incident ou l'accident. En cas d'absence d'intervention pour faire cesser des infractions ou des situations, sa responsabilité administrative, voire pénale peut être engagée.

Prévenir n'est pas accuser : seule l'enquête officielle précise les responsabilités.

### L'ALERTE DONNÉE PEUT PERMETTRE DE PRENDRE LES MESURES DE

#### PREMIÈRE URGENCE :

- protéger la population des risques d'empoisonnement, d'incendie ou d'explosion ;
- limiter les dégâts par tous moyens appropriés ;
- rechercher l'origine de la pollution.

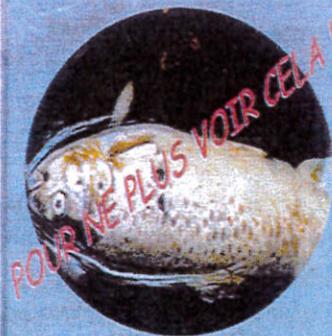
### CE QU'IL EN CÔÛTE DE POLLUER :

Le délit de pollution directe ou indirecte est passible d'une amende de 75 000 € et/ou d'un emprisonnement de deux ans.

(article L. 216-6 du code de l'environnement)

Le délit d'atteinte ou de destruction du poisson par pollution de l'eau est puni d'une amende de 18 000 € et/ou d'un emprisonnement de deux ans.

(article L. 432-2 du code de l'environnement)

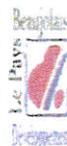


### ENSEMBLE, PROTÉGEONS DURABLEMENT NOTRE PATRIMOINE NATUREL

#### POUR TOUTES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### UN INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ :

www.beaujolais.com



Le Président  
**André MARCHAND**  
La Goutte  
69240 SAINT-VINCENT-DE-REINS



# GROUPE DE MARCHE

## Les chemins...

Les chemins sont innombrables  
Aucun n'est vraiment semblable  
De l'école ou des amoureux  
Du travail, de croix ou des cieux  
Détourné, parfois délaissé  
Humble sentier jamais classé.

Qu'il soit herbeux, sableux, pierreux  
Tout chemin peut vous rendre heureux  
Ensoleillé, ombré, venté  
On y respire la santé.

Printemps espéré et aimé  
Avec senteurs de foin coupé  
Belles fleurs des champs par milliers  
Egayent le parcours des sentiers.

Lumière d'été, soleil brûlant  
Le chemineau, ombre attend  
Epis dorés, belle moisson  
De la récolte, c'est la saison.

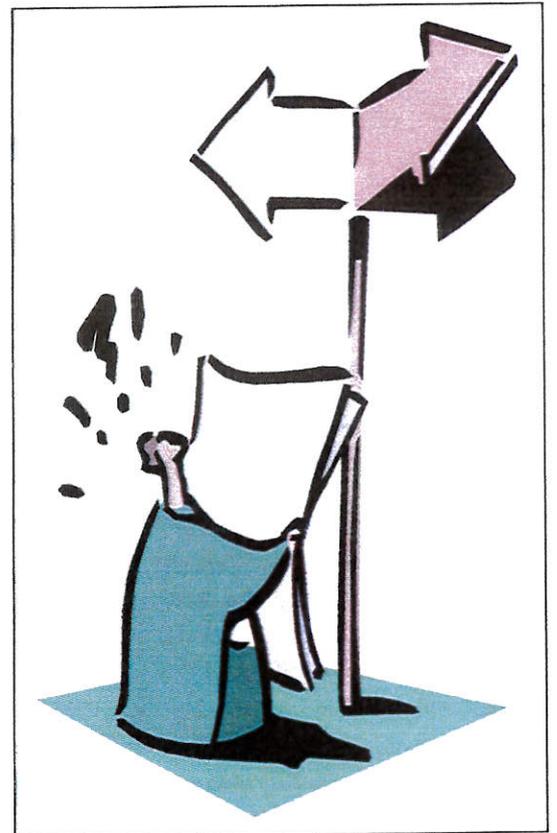
Couleurs d'automne aux teintes d'or  
Dame nature, lasse s'endort  
Feuilles mortes dans les chemins creux  
Nos pieds foulent un tapis moelleux

L'hiver redouté, ses gelées  
Son blanc manteau immaculé  
Etrange silence, ouaté  
Dans un sentier d'éternité.

Montagne, tes parcours en lacet  
Découvrent alpages, lacs, sommets  
N'est-elle pas belle la ballade  
Lorsqu'elle est un peu escalade.

De Goutte-Romaine à Propremont  
On franchit rivière et vallon  
Par les chemins où nos aïeux  
Ont fréquenté le cœur joyeux.

Quand viendra le bout du chemin  
Sera accompli le destin  
Avant de passer la frontière  
Adresse un regard en arrière  
Si le tracé te paraît droit  
Alors, en paix, repose-toi.



## ENTREPRISE DE TRAVAUX FORESTIERS



- Abattage
- Façonnage

**Eric FOUGERARD**  
"La Lièvre"

69240 Saint Vincent de Reins  
Tél : 04 74 89 61 94  
06-87-24-26-24

## Michel FOUGERARD

Tout Travaux Forestiers,  
Débroussaillage,  
Elagage en Hauteur, Abattage Délicats

Fax

Portable : 06 80 53 05 63 - Tél. : 04 74 89 60 46  
«La Lièvre» - 69240 Saint-Vincent-de-Reins



## DENIS T.P.



Tél 04 74 89 67 32 / Port 06 82 06 91 58

## S.T.P

Terrassement V.R.D  
Nettoyage de terrain

Transport de matériaux ( par 3 tonnes max)

**SERGE SAUNIER**

Id vermores

69240 ST VINCENT DE REINS

Tel: 04.74.89.66.47

Port: 06.74.85.75.29

email: stpsaunier@aliceadsl.fr



## SARL PERRAS

NETTOYAGE INDUSTRIEL

LOCATION BENNES DE 12 A 30 M3

RECYCLAGE ET NEGOCE DECHETS INDUSTRIELS

ENTRETIEN BATIMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Rue les Granges - 69240 ST-VINCENT DE REINS -

Téléphone : MICHEL PERRAS 06.83.74.05.53

LIONEL PERRAS : 06.83.17.97.91

GILLES DESPLASSE : 06.81.49.32.60

Télécopie : 04.74.89.62.11 / E-mail : stperras@aol.com



## Eurorepar

## SARL BONNETAIN



MECANIQUE-CARROSSERIE

VENTES VN & VO

REPARATIONS TOUTES MARQUES

69240 St VINCENT DE REINS

Tél. 04 74 89 60 23

Fax. 04 74 89 63 33

## SARL CHAMPALLE et Fils

Charpente - Couverture

Maison Ossature Bois

Le Bourg - 69240 Saint Vincent de Reins

Tel : 04 74 64 84 61 - Fax : 04 74 64 83 20

Email : champalle.charpente@wanadoo.fr



## Moules et Outillages du Reins

Jean-Philippe FORAY

E-mail : m.o.reins@wanadoo.fr

«La Tuilière» - 69240 Saint-Vincent-de-Reins

Tél. : 04 74 89 67 51 - Fax : 04 74 89 64 45

## BOULANGERIE - PATISSERIE

" La Corbeille à Pains "

Béatrice et Eric

Pains Spéciaux - Spécialités Diverses

Le Bourg 12 Rue Général Leclerc  
69240 St Vincent de Reins 69470 Cours La Ville  
04 74 89 61 68 04 74 89 84 18

Vol. Com. 04 74 78 15 97

## Coiffure Véronique

Le bourg  
69240 St Vincent de Reins  
☎ 04 74 89 62 12

Horaires :  
Mardi, Jeudi et Vendredi :  
8 h 30 à 18 h 30  
Mercredi : *Sur R.D.V*  
9 h à 12 h et 14 h à 18 h  
Samedi :  
8 h à 16 h

## DERESSE Joannès

Agriculteur Abbateur  
69240 ST VINCENT DE REINS  
Tél. 04.74.89.65.89  
N° 779 742 717  
Portable. 06.74.28.77.68

## ELECTRICITE GENERALE

GAUGAIN Jacques

Le Laurent  
69240 ST VINCENT DE REINS  
Tél. : 04 74 89 63 42  
E-mail : [jacky.gaugain@wanadoo.fr](mailto:jacky.gaugain@wanadoo.fr)

**MG** S. A.  
CONSTRUCTION MECANIQUE

MUGUET GRIZARD S.A. au capital de 250.000 € • MAGNY • 69240 ST-VINCENT-DE-REINS  
R. C. Villefranche-Tarare 3 408 480 376 • Code APE 285 D • Siret 405 480 376 00028 • N° TVA CEE FR 14 408 480 376

Tél. 04 74 89 67 67 • Fax 04 74 89 67 18  
E-mail : [muguet.grizard@free.fr](mailto:muguet.grizard@free.fr)

Guy MARGET

### Travaux divers d'entretien

Le bourg  
B.P.1  
69240 SAINT VINCENT DE REINS  
Téléphone 04 74 89 60 11  
Télécopie : 04 74 89 66 80  
Portable : 06 81 62 32 76

Siren : 484 218 417

ETS LABROSSE PHILIPPE  
ENTRETIEN NETTOYAGE  
LES MARCIAUX

69240 ST VINCENT DE REINS  
TÉL : 04 74 89 62 17  
N° SIRET : 405 002 411 00016

## GRIZARD FRÈRES

Mécanique Générale

GRIZARD FRÈRES • S.A.R.L. au capital de 20 000 Euros • Magny • 69240 ST-VINCENT-DE-REINS • Tél. 04 74 89 68 39 • Fax 04 74 89 67 03  
R.C. Tarare B 351 471 768 • Code APE 294 A • Siret 351 471 768 000 17 • N° TVA CEE FR 96 351 471 768

**Boucherie - Charcuterie - Salaisons**

**DARPHIN**  
Les Filatures  
69240 St VINCENT DE REINS

TÉL. : 04 74 89 60 12  
RCS Villefranche Tarare A394801567

**RELAIS MOUSQUETAIRES**  
BISSUEL SYLVIANE  
LE BOURG 69240  
ST VINCENT DE REINS  
04.74.89.66.33



Les Mousquetaires

**COIFFURE A DOMICILE**  
**LABROSSE M.CLAUDE**  
**LES MARCIAUX**  
**69240 ST VINCENT DE REINS**  
**TEL:04.74.89.62.17**

**Restaurant LES TROIS CHEMINS**  
Magny  
69240 ST VINCENT DE REINS  
Tél./Fax 04 74 89 62 24  
Siret 480 103 597 00013



**BAR - TABAC - JOURNAUX**  
**PLASSE ALAIN**  
69240 SAINT VINCENT DE REINS  
Tél. 04.74.89.63.90  
R.C. 325 381 871

